

Daniel WAPPLER
Ancien Maire de Villecresnes

à

Monsieur Gérard GUILLE
Maire de Villecresnes

Objet : Vos déclarations sur le budget 2014

Monsieur le Maire,

Les élus du groupe Villecresnes Ambition, ainsi qu'un certain nombre de témoins, m'ont informé qu'en réponse à une question sur les investissements prévus en 2014 vous auriez qualifié le budget 2014 de "non sincère".

Il s'agit là d'une accusation dont j'ose espérer que vous mesurez la gravité. En effet, un budget ne peut être qualifié d'insincère que lorsque des éléments inexistant, ou mal évalués, y ont été volontairement inscrits. Ce n'est pas le cas pour le budget 2014, et vous le savez parfaitement.

Votre accusation portant sur les recettes attendues de la vente des terrains dit du Bois Prie Dieu, je tiens à vous rappeler les points suivants :

1. La vente de ces terrains pour un montant de 3,3 millions d'€, a été autorisée par un vote du conseil municipal en date du 16 juin 2012. Le groupe d'opposition auquel vous apparteniez ne s'y est pas opposé.
2. En vertu de ce vote, une promesse de vente a été signée devant notaire avec l'acquéreur, le Groupe Saint-Germain, ce qui autorisait l'inscription de la prévision de recettes au budget.
3. La vente définitive de ces terrains est liée, comme toujours pour ce type d'opération, à la réalisation d'un taux de prévente. (40% dans le cas présent). J'ai d'ailleurs attiré votre attention sur ce point dès le lendemain des élections qui ont

vu votre victoire. J'avais personnellement négocié avec le groupe Saint-Germain des dispositions particulières qui auraient permis de réaliser la vente définitive et de percevoir la recette avant la fin juin 2014.


4. Vous avez décidé de remettre en cause le projet immobilier du Bois Prie Dieu et de demander au promoteur de supprimer les logements collectifs moyennant l'acceptation de votre part d'une réduction du prix de vente du terrain de l'ordre d'un million d'€. Il vous faudra d'ailleurs repasser devant le conseil municipal pour y être autorisé et obtenir des domaines une estimation conforme.

C'est donc VOTRE décision politique de modifier le projet initial qui est à l'origine du retard ET de la diminution des recettes attendues.

C'est aussi ce choix qui vous contraint à reporter les travaux d'aménagement de la rue du Dr Bertrand et non la manière dont nous avons bâti le budget 2014, que vous n'avez d'ailleurs pas modifié.

Il vous appartient d'assumer et d'expliquer VOS décisions au lieu de vous abriter derrière de faux prétextes.

Je tiens à vous informer de la manière la plus formelle qui soit, que si, une seule fois, vous qualifiez publiquement le **budget 2014** de "non sincère", je n'hésiterai pas à déposer, contre votre personne, une plainte pour diffamation publique et affirmations mensongères.



Daniel WAPPLER